



Programme d'affiliation

Le Pôle est soutenu par :



« Une nouvelle dimension pour le Pôle TES »

Octobre 2013

Campus EffiScience
2 Esplanade Anton Philips
14460 Colombelles
02.31.53.63.30
contact@pole-tes.com

www.pole-tes.com

www.pole-tes.com



Pourquoi un Programme d'affiliation ?

Le Pôle TES est une association créée en 2005 regroupant plus de 110 acteurs : grands groupes, PME-PMI, laboratoires de recherche, collectivités locales et autres organismes.

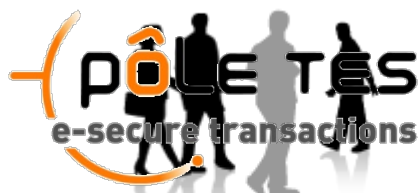
La vocation du Pôle TES est de soutenir **l'innovation**, favoriser le développement des projets collaboratifs innovants dans le domaine des Transactions Electroniques Sécurisées afin de contribuer à la création de nouveaux **produits** et ainsi créer de la **croissance** et de **l'emploi** sur le territoire.

Le Pôle TES entre dans une nouvelle dimension et ouvre son périmètre d'actions en lançant le 25 Octobre 2013 son Programme d'affiliation.

Le Programme d'affiliation a pour objet de permettre aux affiliés de **découvrir** le Pôle TES pour ensuite soit le rejoindre en tant que membre, soit continuer à bénéficier de **l'animation territoriale** opérée par le Pôle TES.

Cette nouvelle étape va permettre à chacun des affiliés et des adhérents du Pôle TES **d'étendre les possibilités** de collaborations et aussi contribuer au **renforcement** de l'écosystème des **compétences normandes** dans le domaine des Transactions Electroniques Sécurisées, reconnu pour son excellence.

Devenez affilié et rejoignez la grande « Communauté Pôle TES » !



www.pole-tes.com

Quels sont les avantages ?

Les affiliés du Pôle TES auront accès à une partie du **bouquet de services** proposés aux adhérents :

- ✓ Participation aux rencontres du Pôle TES.
- ✓ Participation aux ateliers de détection et d'émergence de projets.
- ✓ Accès à certains événements (selon des tarifs négociés).
- ✓ Accès à la Newsletter du Pôle TES.
- ✓ Accès au groupe privé LinkedIn du Pôle TES.

Quelles sont les conditions ?

Toute entreprise ou organisation professionnelle dont les activités peuvent permettre le rapprochement de la technologie et des usages peut s'inscrire au Programme d'affiliation selon les conditions suivantes:

- ✓ L'inscription au Programme d'affiliation est effective pour une année civile selon les conditions financières ci-après : 200 euros HT pour une structure de moins de 250 personnes ou 1000 euros HT pour les structures de plus de 250 personnes.
- ✓ L'affiliation n'est valable que pour un seul représentant par structure.
- ✓ L'affiliation est reconductible tacitement chaque année.
- ✓ L'inscription au programme d'affiliation sera validée une fois la « Charte de loyauté du Pôle TES » signée et approuvée.
- ✓ Un adhérent démissionnaire devra attendre deux ans avant de pouvoir s'inscrire au Programme d'affiliation du Pôle TES.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout complément d'information:

contact@pole-tes.com ou [02.31.53.63.30](tel:02.31.53.63.30)

www.pole-tes.com